

UDAF DE LA REUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

UDAF DE LA REUNION

Siège social : 25, Impasse des Tisaneurs 97438 Sainte-Marie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF DE LA REUNION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le traitement des subventions notifiées et la comptabilisation, le cas échéant, de fonds dédiés au titre des subventions perçues et non utilisées à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes



EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Frédéric ANDRE

U. D. A .F.- REUNION

COMPTES ANNUELS

AU

31 DECEMBRE 2023

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ACTIF		Exercice			Exercice
		31/12/2023			31/12/2022
		(selon ANC 2022-04)			(selon ANC 2022-04)
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations	99 404	92 434	6 970	10 706
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	288 000		288 000	288 000
	Constructions	4 372 353	684 084	3 688 270	3 792 924
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations	1 305 541	728 121	577 420	654 378
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 992		1 992	1 992
	Prêts				
	Autres immobilisations	6 400		6 400	6 900
	Total I	6 073 691	1 504 639	4 569 051	4 754 899
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières et approvisionnements				
	En-cours de production de biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	CREANCES				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances usagées	229 161	121 803	107 358	281 989
	Autres créances	1 211 171		1 211 171	787 650
	TRESORERIE				
Compte de Régularisation	Valeurs mobilières	81 804		81 804	81 804
	Disponibilités	306 173		306 173	241 983
	Charges constatées d'avance	1 155		1 155	
	Total II	1 829 464	121 803	1 707 661	1 393 427
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement emprunts (IV)				
	Ecart de conversion (V)				
Total général (I+II)		7 903 155	1 626 442	6 276 713	6 148 325

BILAN PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires ou contractuelles		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres complémentaires		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	301 326	290 775
	réserves sous gestion contrôlée	504 539	504 539
	Autres réserves	452 801	371 871
	Report à nouveau		
	Report à nouveau sous gestion non contrôlée	631 902	678 569
	Report à nouveau sous gestion contrôlée	-438 016	-438 016
FONDS REPORTES ET DEDIES	Excédent ou déficit de l'exercice	126 625	44 815
	Subventions d'investissement	1 955 378	2 018 716
	Provisions réglementées		
	Total I	3 534 554	3 471 268
PROVISIONS	Fonds dédiés	78 800	160 340
	Total II	78 800	160 340
DETTES FINANC.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	160 849	142 678
	Total III	160 849	142 678
AUTRES DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 434 441	1 613 988
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Total IV	1 434 441	1 613 988
AUTRES DETTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 283	48 420
	Dettes fiscales et sociales	956 553	664 693
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	47 193	46 679
	Produits constatés d'avance	40	260
	Total IV	1 068 069	760 052
	Total général (I+II+III+IV)	6 276 713	6 148 325

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 31/12/2023 (selon ANC 2022-04)	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2022-04)
Cotisations	781	893
Ventes de marchandises		
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	781	893
Vente de prestations de service	707 293	641 476
Production stockée		
Dotation Globale de Financement	3 449 075	3 170 869
Subventions d'exploitation	2 205 470,48	1 680 669
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	233 590	220 868
Autres produits	12 252	21 412
Utilisation des fonds dédiés	131 540	76 821
PRODUITS D'EXPLOITATION (Total I)	6 740 001	5 813 010
Achats d'autres approvisionnements	20 811	18 541
Variations de stocks (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 005 601	885 399
Aides financières	16 581	15 813
Impôts, taxes et versements assimilés	237 466	229 107
Salaires et traitements	3 642 532	3 184 143
Charges sociales	1 318 286	1 090 465
Dotations aux amortissements et aux provisions :	334 886	220 305
dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	50 000	160 340
Autres charges	4 984	3 712
CHARGES D'EXPLOITATION (Total II)	6 631 147	5 807 825
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	108 855	5 185
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	14 149	595
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS (III)	14 149	595
Intérêts et charges assimilées		
Intérêts et charges sur emprunts	37 022	41 387
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (IV)	37 022	41 387
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-22 873	-40 792
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	85 982	-35 607

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 31/12/2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2022 (selon ANC 2018-06)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV)	85 982	-35 607
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	96 025	249
Produits exceptionnels sur opération de capital	71 938	80 731
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	167 964	80 980
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	127 321	558
Charges exceptionnelles sur opération de capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	127 321	558
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	40 643	80 422
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	7 920	7 920
Bénévolat	14 217	4 124
TOTAL A	22 137	12 044
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Prestations en nature	7 920	7 920
Personnel bénévole	14 217	4 124
TOTAL B	22 137	12 044
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI+A)	6 944 251	5 906 629
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII+B)	6 817 626	5 861 814
5. EXCEDENT OU DEFICIT	126 625	44 815

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/23

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 6 276 713 euros et au compte de résultat se soldant par un excédent de 126 625 euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels de l'UDAF.

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4. PRINCIPALES COMPTABLES ET CHANGEMENT DE METHODE

- 4.1 Règles et méthodes comptables
- 4.2 Changements de méthodes de comptabilisation et de présentation
- 4.3 Immobilisations incorporelles et corporelles
- 4.4 Evaluation des créances et dettes
- 4.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 4.6 Disponibilités
- 4.7 Subvention d'équipement

5. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

- 5.1 Variation des immobilisations incorporelles et corporelles
- 5.2 Variation des amortissements
- 5.3 Etat des échéances des créances
- 5.4 Détail des créances et des produits à recevoir
- 5.5 Disponibilités
- 5.6 Détail des charges et produits constatés d'avance
- 5.7 Variation des fonds propres
- 5.8 Variation des provisions et dépréciations inscrites au bilan
- 5.9 Etat des échéances des dettes
- 5.10 Emprunts
- 5.11 Suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées
- 5.12 Détail des charges à payer
- 5.13 Produits constatés d'avance
- 5.13 Engagements financiers et autres engagements

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

6. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

- 6.1 Rémunération des dirigeants
- 6.2 Résultat exceptionnel

1 - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'UDAF est constituée sous le régime de la loi du 01/07/01 sous réserve des dérogations résultant du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié.

Reconnue comme établissement d'utilité publique, elle exerce ses activités conformément aux dispositions de l'article 3 du Code de la Famille.

Son activité principale reste la représentation de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics. Elle désigne ou propose des délégués familiaux aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Elle gère des services d'intérêt familial.

Dans le cadre de l'institution

- Action familiale
- Médaille de la famille française
- Actions menées dans le cadre des conventions d'objectifs

Dans le cadre des services

- Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (M.J.P.M)
- Délégués Prestations Familiales (MJAGBF)
- Accueil d'enfants dans les familles pendant les vacances et hors période
- Accompagnement scolaire (CLAS)
- Espace Rencontre
- Cybercase
- Médiation familiale

Dans le cadre d'une convention de services

- Association Crèche des Iris Beauséjour : mise à disposition des locaux pour le fonctionnement de la crèche de 60 places pour des enfants de 1 mois à 3 ans.

2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4 – PRINCIPES COMPTABLES ET CHANGEMENT DE METHODES

4.1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur des personnes morales de droit privé à but non lucratif répondant aux dispositions prévues dans le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels de ces entités susvisées.

En plus des dispositions expresses prévues dans le règlement ANC n°2018-06, les conventions comptables respectent également :

- Les dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC 2014-03 ;
- Les dispositions spécifiques aux établissements et services médico-sociaux prévus dans le règlement ANC n° 2019-04 ;
- L'arrêté du 14 décembre 2022 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 DU Code Sociale et des Familles ;
- Le règlement n° 2022-04 du 30 juin 2022 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

4.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

- Pour les immobilisations acquises avant le 31 décembre 2015

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

Mobilier	Linéaire	10 ans
----------	----------	--------

- Pour les immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2016 (préconisations Plan Pluriannuel d'Investissement de la DJSCS)

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	20 ans
Frais de notaire	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

- Pour les immobilisations de la crèche des Iris

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Frais de notaire	Linéaire	5 ans
Installations - Aménagement	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel Informatique	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

4.3 Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement constatées à la clôture.

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont analysées individuellement et dépréciées le cas échéant.

4.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une dépréciation est comptabilisée.

4.6 Disponibilités

Les liquides disponibles en banque sont évalués pour leur valeur nominale

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

4.7 Subventions d'équipement

Conformément à la réglementation comptable, les subventions d'équipements sont traduites au bilan à compter de leur notification et sont reprises au résultat au rythme des amortissements des biens acquis grâce à ces subventions d'équipements.

5 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

ACTIF

5.1 – Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations	
		reclassements	Acquisitions
Immobilisations incorporelles	96 495		2208
. Terrains crèche	288 000		
. Constructions Beauséjour	1179000		
. Frais de notaire Beauséjour	51922		
. Bâtiment Saint-Louis	650000		
. Frais de notaire Saint-Louis	21420		
. Frais d'architecte Saint-Louis	15 190		
. Bâtiment crèche ZAC Beauséjour	2349391		
. Frais de notaire crèche	105 430		
. Installat° générales agencements aménagements divers	47 976		
. Installat° & Aménagements BEAUSEJOUR	459 091		
. Installat° & Aménagements SAINT LOUIS	178 688		
. Installat° & Aménagements CRECHE	26 908		7128
. Installations & Aménagements ST BENOIT	7200		
. Installations & Aménagements BOUVET	4 844		
. Matériel de transport	13,11		
. Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 630		16208
. Matériel de bureau et informatique, mobilier CRECHE	289 801		
Immobilisations corporelles TOTAL	5942504,11		23336,53
Autres titres immobilisés	1 992		
Prêts, autres immobilisations financières	6899,59		
Immobilisations financières TOTAL	8 892		0
TOTAL GENERAL	6 047 891		25 545

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Immobilisations incorporelles			98 703	
. Terrains crèche			288 000	
. Constructions Beauséjour			1 179 000	
. Frais de notaire Beauséjour			51 922	
. Bâtiment Saint-Louis			650 000	
. Frais de notaire Saint-Louis			21 420	
. Frais d'architecte Saint-Louis			15 190	
. Bâtiment crèche ZAC Beauséjour			2 349 391	
. Frais de notaire crèche			105 430	
. Installat° générales agencements aménagements divers			47 976	
. Installat° & Aménagements BEAUSEJOUR			459 091	
. Installat° & Aménagements SAINT LOUIS			178 688	
. Installat° & Aménagements CRECHE			34 036	
. Installations & Aménagements ST BENOIT			7 200	
. Installations & Aménagements BOUVET			4 844	
. Matériel de transport			13	
. Matériel de bureau et informatique, mobilier			283 838	
. Matériel de bureau et informatique, mobilier CRECHE			289801	
Immobilisations corporelles TOTAL		0	5965840,64	
Autres titres immobilisés			1 992	
Prêts, autres immobilisations financières		499,12	6400,47	
Immobilisations financières TOTAL		499	8 392	
TOTAL GENERAL		499	6 072 937	

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

5.2 Variation des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	85 790	6 645		92 434
. Terrains crèche				
. Constructions Beauséjour	158360	23 580		181 940
. Frais de notaire Beauséjour	51 922			51 922
. Bâtiment Saint-Louis	76 468	13 000		89 468
. Frais de notaire Saint-Louis	21420			21 420
. Frais d'architecte Saint-Louis	15 190			15 190
. Bâtiment crèche ZAC Beauséjour	256 069	68 074		324 143
. Frais de notaire crèche				0
. Installat° générales agencements aménagements divers	48 006			48 006
. Installat° & Aménagements BEAUSEJOUR	154 216	23 328		177 544
. Installat° & Aménagements SAINT LOUIS	51 694	10 339		62 032
. Installat° & Aménagements CRECHE	9 989	2919,27		12 908
. Installations & Aménagements ST BENOIT	1250	1800		3050
. Installations & Aménagements BOUVET	369,69	1211,1		1580,79
. Matériel de transport	7,87	1,46		9,33
. Matériel de bureau et informatique, mobilier	208926,91	26 303		235 230
. Matériel de bureau et informatique, mobilier Crèche	154 288	35355,48		189643,1
Immobilisations corporelles	1 208 175	205 911	0	1 414 087
Total	1 293 965	212 556	0	1 506 521

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements Exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles	6645				
. Terrains crèche	0				
. Constructions Beauséjour	23580				
. Frais de notaire Beauséjour	0				
. Bâtiment Saint-Louis	13000				
. Frais de notaire Saint-Louis	0				
. Frais d'architecte Saint-Louis	0				
. Bâtiment crèche ZAC Beauséjour	68074				
. Frais de notaire crèche	0				
. Installat° générales agencements aménagements divers	0				
. Installat° & Aménagements BEAUSEJOUR	23328				
. Installat° & Aménagements SAINT LOUIS	10339				
. Installat° & Aménagements CRECHE	2919				
. Installations & Aménagements ST BENOIT	1800				
. Installations & Aménagements BOUVET	1211				
. Matériel de transport	1				
. Matériel de bureau et informatique, mobilier	26303				
. Matériel de bureau et informatique, mobilier Crèche	35355				
TOTAL	212 556	0	0	0	0

5.3 Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an
Autres immobilisations financières	8392	8 392	
Créances clients et comptes rattachés	229 161	229 161	
Subventions d'exploitation à recevoir	1 184 909	1 184 909	
Etat, Organismes sociaux à recevoir	26 263	26 263	
Total	1 448 725	1 448 725	

5.4 Détail des créances et des produits à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022
Autres immobilisations financières	8 392	8 891
Créances clients et comptes rattachés	229 161	303 147
Subventions d'investissement à recevoir		
Subventions d'exploitation à recevoir	1 184 909	727 185
Etat, Organismes sociaux à recevoir	26 263	26 263
Produits à recevoir		
Charges constatées d'avance	1155	
Total	1 449 880	1 039 223

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

5.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent principalement les soldes des comptes courants bancaires. Et les comptes bancaires rémunérés. Au 31 décembre 2023, les disponibilités s'établissaient à 387 977 euros.

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Comptes bancaires rémunérés et dépôts à terme	81 804	81 804
Comptes courants bancaires	306 173	241 983
TOTAL DISPONIBILITES	387 977	323 787

5.6 Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatés d'avance	31/12/2023	31/12/2022
Charges constatés d'avance	1155	0
Total	1155	0

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

PASSIF

5.7 Variation des fonds propres

Nature des provisions et des réserves	A l'OUVERTURE (A)	AFFECTATION DU RESULTAT (B)	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION (C)	A LA CLOTURE (D=A+B-C)
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves statutaires ou contractuelles	290 775	10 551			301 326
Fonds propres complémentaires		0			
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires		0			
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves sous gestion contrôlée	504 539		0		504 539
Autres réserves	371 871	80 930			452 801
Réserves règlementées	0				0
Report à nouveau					
Report à nouveau sous gestion non contrôlée	678 569		-46 667	19 012	612 890
Report à nouveau sous gestion contrôlée	-438 016		0		-438 016
Excédent ou déficit de l'exercice		44 815	81 810		126 625
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissements	2 018 716			63 338	1 955 378
Provisions réglementées					
Total	3 426 453	136 296	35 143	82 350	3 515 542

5.8 Variation des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Provisions pour risques et charges	31/12/2022	Dotations	Reprises Montants utilisés	Reprises Montants non utilisés	31/12/2023
Indemnités de retraite	142 678		3 515		139 163
Provisions pour charges	0				0
Total	142 678		3 515		139 163

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

5.9 Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	31/12/2023	A 1 an a	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes après des établissements	<u>1 434 433</u>	<u>179 554</u>	<u>967 570</u>	<u>466 863</u>
De crédit dont :				
- à plus de 2 ans à l'origine prêt CA Beauséjour	600 232	85 711	470 718	129 513
- à plus de 2 ans à l'origine prêt CA Saint-Louis	383 502	46 214	242 122	141 381
- à plus de 2 ans à l'origine prêt CA crèche	450 700	47 629	254 731	195 969
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<u>64 283</u>	<u>64 283</u>		
Dettes fiscales et sociales	<u>956 553</u>	<u>956 553</u>		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	<u>47 193</u>	<u>47 193</u>		
Produits constatés d'avance	<u>40</u>	<u>40</u>		
Total	2 374 041	933 973	943 886	868 348
Emprunts remboursés en cours d'exercice	179 554			

5.10 Emprunts

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Emprunts	31/12/2022	31/12/2023	Durée	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans
Locaux de Beauséjour	685 943	600 232	15 ans	85 711	470 718
Locaux de Saint-Louis	429 717	383 502	15 ans	46 214	242 122
Crèche Beauséjour	498 329	450 700	15 ans	47 629	254 731
Total	1 613 989	1 434 433		179 554	967 570

5.11 Suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Ressources	31/12/2022 (A)	Utilisation 2023 (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées ©	Reclassement (D)	Fonds restant à engager au 31/12/2023 (A-B+C-D)
ESPACES DE RENCONTRES : Conseil General DEETS Etudes :	40 000 120 340	40 000 91 540	 50 000		0 50 000 28 800
Total	160 340	131 540	50 000	0	78 800

5.12 Détail des charges à payer

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

	31/12/2023
Fournisseurs, factures non parvenues	6 262
Dettes provisions pour congés payés	277 400
Charges sociales pour congés payés	109 295
Charges fiscales sur congés payés	8 045
Total	401 001

5.13 – Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2023
Part Parent – Régul	40
Total	40

5.14 Engagements financiers et autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes financiers divers	Montant
Hypothèque au 1 ^{er} rang en faveur du CRCA	1 200 000
Hypothèque au 1 ^{er} rang en faveur du CRCA	660 939
Hypothèque au 1 ^{er} rang en faveur du CRCA	700 000
Total	2 560 939

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association.

Les hypothèses retenues pour la détermination de cet engagement sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans, sauf dérogation personnelle (prescriptions de l'UNAF)
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales patronales moyen : 42.9 %
- Taux d'actualisation : 0.0077%

Sur la base de ces hypothèses, le montant du passif social s'élève à 139 163€ au 31/12/23, décomposable de la façon suivante :

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
66 ans et plus	Moins d'un an	
60 à 65 ans	1 à 7 ans	12 892
50 à 59 ans	8 à 17 ans	86 096
40 à 49 ans	18 à 27 ans	32 013
30 à 39 ans	28 à 37 ans	8162
Moins de 30 ans	Plus de 37 ans	
Engagement total		139 163

6 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 – rémunérations des dirigeants

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information n'est pas mentionnée ici, car elle conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

6.2 Résultat exceptionnel

Détail des charges exceptionnelles

Nature	31/12/2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	127 321
Total	127 321

Détail des produits exceptionnels

Nature	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
- Produits exceptionnels/opérations de gestion	96 025
Produits exceptionnels sur opérations de capital	71 938
- Quote-part de subventions investissements	
Total	167 963

Tableau de décomposition des subventions par financeur :

Catégorie d'autorité administrative	Libellé	Nature de la subvention	Montant
CAF	CLAS	Subvention d'exploitation	474 194 €
	Cybercase	Subvention d'exploitation	55 000 €
	Médiation Familiale	Subvention d'exploitation	97 987 €
	Espace de Rencontres	Subvention d'exploitation	257 556 €
	Total CAF		884 737 €
Communes	Petite-ile	Subvention d'exploitation	7 200 €
	Bras-Panon	Subvention d'exploitation	7 000 €
	Saint-Louis	Subvention d'exploitation	5 000 €
	Total Communes		19 200 €
Conseil Départemental	Ex mineur de la Creuse	Subvention d'exploitation	60 000 €
	Fratrie	Subvention d'exploitation	100 000 €
	Médiation Familiale	Subvention d'exploitation	13 200 €
	Espace de Rencontres	Subvention d'exploitation	80 000 €
	Total Conseil Départemental		253 200 €
Conseil Régional	Addiction	Subvention d'exploitation	10 000 €
	Total Conseil Régional		10 000 €
DEETS	Fratrie	Subvention d'exploitation	150 000 €
	ISTF	Subvention d'exploitation	25 080 €
	PJM	Subvention d'exploitation	48 000 €
	Total DEETS		223 080 €
FSE	CLAS	Subvention d'exploitation	503 225 €
	Total FSE		503 225 €
Ministère de la Justice	Médiation Familiale	Subvention d'exploitation	37 324 €
	Espace de Rencontres	Subvention d'exploitation	67 000 €
	Total Ministère de la Justice		104 324 €
UNAF	Fonds spécial	Subvention d'exploitation	163 388 €
	Fonds spécial part 2	Subvention d'exploitation	44 317 €
	Total UNAF		207 704 €
Total A (Subventions d'exploitations)			2 205 470 €
DEETS	PJM	Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	3 056 941 €
	DPF	Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	386 579 €
	Autres facturations	Financement à l'acte	5 555 €
	Total DEETS		3 449 075 €
Total B (DGF et Autres)			3 449 075 €
Total A+B			5 654 546 €